



PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ILLFURTH SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2025

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, Maire.

Sont présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Danielle BUHLER, Jean WEISENHORN, Fabienne BAMOND, Pierre Paul KIENTZ** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Bertrand MARCONNET, Sylvie PERRIN, Eric APTEL, Véronique GEHIN, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, BELLOUIN Olivier, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER.**

Etaient absents excusés et ont donné procuration :

- Monsieur **Pierre GANSER** à Madame **Emilie ERISMANN**
- Madame **Régine DOLLÉ** à Madame **Fabienne BAMOND**
- Madame **Martine KLEINMANN** à Madame **Anne SEITHER**

ORDRE DU JOUR :

1. **NOMINATION** d'un(e) secrétaire de séance.
2. **FINANCES - Ligne de Trésorerie**
3. **POINTS DIVERS**

1. **NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Il est proposé au Conseil municipal de nommer :

- **Danielle BUHLER**

aux fonctions de secrétaire de séance du Conseil municipal.

2. **FINANCES : LIGNE DE TRESORERIE :**

VU le code général des collectivités territoriales

VU le besoin prévisionnel de trésorerie pour l'année 2025

CONSIDERANT que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie.

VU le comparatif des trois offres :

La proposition du crédit mutuel n'a pas été prise en compte car elle concernait une augmentation de la ligne de trésorerie actuelle de 100 000€ et non une nouvelle ligne de trésorerie.





BANQUE	CARACTERISTIQUES GENERALES ET CONDITIONS				
	Taux indiciaire	Paie ment des intérêts	Frais de dossier	Commission d'engagement	Commission de non utilisation
CREDIT MUTUEL 400 000 €	Euribor 3 mois Taux au 31.01.25 = 2,7061 % + marge 0,85 %	Trimestriel	Néant	0,10 % soit 400 € payables à la signature du contrat	Néant
CAISSE D'EPARGNE	€STR + marge de 1 % Taux au 19.02.25 = 2,665 + marge de 1 %	Trimestriel	0,10 %, soit 500 € payables à la signature du contrat	Néant	0,30 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encourt quotidien
CREDIT AGRICOLE	Euribor 3 mois flooré Taux au 18.02.25 = 2,510 % + marge 1,35 %	Trimestriel	0,10 % avec 1 min. de 150 €	0,20 % avec un minimum de 150 €	Néant

Après en avoir délibéré**LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité**

DECIDE de souscrire une ligne de trésorerie de 500 000 € (cinq cent mille euros) auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe.

Prend note des conditions telles que déterminées :

- Montant : 500 000€
- Taux : €STR + marge de 1 %
- Durée : 1 an maximum
- Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office
- Frais de dossier : 0.10% du montant emprunté avec un minimum de 300€
- Commission d'engagement : Néant
- Commission de non utilisation : 0,30% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien

VU le besoin prévisionnel de trésorerie pour l'année 2025

VU les conditions et caractéristiques générales de la LTI

DECIDE de souscrire une ligne de trésorerie de 500 000 € (cinq cent mille euros) auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe.

AUTORISE le maire à signer les documents correspondants.

3. POINTS DIVERS

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30.





TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ILLFURTH SEANCE DU 26 FEVRIER 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **NOMINATION** d'un(e) secrétaire de séance.
2. **FINANCES - Ligne de Trésorerie**
3. **POINTS DIVERS**

Nom et Prénom	Qualité	Signature
SUTTER Christian	Maire	
BUHLER Danielle	Adjointe au Maire	

